

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

26600 LA ROCHE DE GLUN



Le 28 octobre 2011

Mesdames et Messieurs les membres
de l'Office Municipal des Sports
Mesdames et Messieurs les Présidents
ou Représentants d'Associations

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 27 octobre 2011

Présents

Pour la Municipalité :

L.Rageau - C.Pallandre – C.Provo – JF.Chazalet – L.Prima

Excusés : H.Chaboud – A.Bertrand – PM.Ponsot

Délégués des Associations :

A Blache - M.Chol – M.Chaléard - R.Garnaud - G.Mercier

Présidents ou Représentants d'association :

C.Desbrun (SLC) – S.Vinoy (Twirling) – JP.Haultcoeur (Joutes)

A.Maeso (Tennis) - M.Ponsonnet (Rugby) – J.Guilhermont (Basket)

Ecole de Sport : A. Mayer (partiellement)

En préambule à la réunion, un tour de table est effectué pour permettre à chacun de se présenter et de préciser ses fonctions dans les associations ou dans l'OMS.

1 – Rapport moral du Président:

Le Président Laurent RAGEAU retrace toutes les activités de l'OMS au cours de l'exercice qui vient de se terminer : (1^{er} septembre 2010 – 30 août 2011 en incluant les activités de septembre 2011 pour clore le bilan du trésorier) :

- Septembre 2010 : Forum des associations à Pont de l'Isère.
Concours de boule de l'OMS
- Décembre 2010 : Le Téléthon
- Janvier 2011 : Les récompenses aux sportifs méritants.
- Février 2011 : Les subventions aux clubs affiliés (examen des dossiers et propositions).
- Avril 2011 : Le parcours du cœur.
- Septembre 2011 : Forum des associations à La Roche de Glun (1/2 journée)
Concours de boules de l'OMS avec l'aide du Club bouliste.
- Toute l'année scolaire : Ecole de sport et activité Seniors (Marche nordique)
- Participation aux réunions de l'office bi-départemental des OMS (CDOTS).

Pas d'observation ou d'objection : Ce rapport est adopté à l'unanimité

2 – Rapport du Trésorier :

Gilbert Mercier nous détaille les recettes et dépenses de l'année :

Au 30 septembre 2010 :

- Solde en fin de l'exercice précédent sur le COMPTE : 2448.19 €

- Solde en fin de l'exercice précédent sur le LIVRET : 3580.40 €

Au 30 septembre 2011 :

- Solde en fin de l'exercice sur le COMPTE : 2917.23 €

- Solde en fin de l'exercice sur le LIVRET : 3637.29 €

Soit, Résultat de l'exercice : 525.93 €

Vote du budget : Pas d'observation ou d'objection, il est adopté à l'unanimité.

3 – Les Délégués des associations affiliées et leur suppléant :

Deux associations nous proposent des modifications pour leurs représentants.

L'Union nautique et le Twirling bâton.

Pas d'objection de l'assemblée : Les nouveaux délégués sont acceptés.

(Voir tableau joint : Membres de l'OMS au 27/10/11 et leurs coordonnées)

Les 8 associations affiliées sont donc représentées par les personnes suivantes :

		<u>Délégués</u>	<u>Suppléants</u>	
Absents	Rugby (RhôneXV)	R.Garnaud	M.Ponsonnet	Inchangé
	Union Bouliste	C. Romegoux	P.Tattu	<i>A confirmer</i>
	Foot (USPR)	M.Chaléard	JL.Martel	Inchangé
	SLC	A.Blache	A.Cretin	Inchangé
	Nautique (UNS)	JP.Haultcoeur	D.Belle	Nouveau
	Tennis (TCR)	M.Chol	J.Bertrand	Inchangé
	Basket (BCR)	G.Mercier	J.Guilhermont	Inchangé
	Twirling bâton	S.Vinoy	F.Provo	Nouveau

Communication :

L'essentiel de la communication s'effectue par « mail » pour des raisons pratiques. Néanmoins pour la convocation à l'Assemblée Générale il est convenu de doubler le mail par un courrier.

Les comptes rendus de réunion sont diffusés par mail aux membres de l'OMS : Elus et délégués d'Associations. Depuis l'année dernière les comptes rendus sont également diffusés aux suppléants pour qu'ils restent informés des sujets en cours.

Il est convenu de garder le jeudi pour les réunions de l'OMS (Hors réunion téléthon).

Fin de l'Assemblée Générale.

Questions diverses :

Récompenses aux sportifs méritants :

Cette manifestation est prévue avec les vœux du Maire le samedi 14 janvier 2012.

Il est demandé aux associations de réfléchir d'ores et déjà à leur(s) proposition(s).

Concernant cette manifestation de récompenses aux sportifs, Laurent Rageau lance une réflexion sur la possibilité de dissocier cette manifestation de celle des vœux du Maire en janvier.

Avantages attendus : Laisser plus de temps aux associations pour présenter leurs Champions et leur sport (et laisser plus de temps aux élus lors des vœux du Maire). Faire une soirée totalement dédiée aux sportifs. Il faut trouver une formule qui permette de faire venir le public et le garder toute la soirée, par exemple « repas » offert aux champions.

La période de l'année qui semblerait convenir, est le mois d'octobre. Mois creux en manifestations et relativement proche de l'année sportive écoulée.

Subventions, dossiers et critères de calcul :

La remise des dossiers se fera début janvier, le mois de janvier sera laissé aux associations pour renseigner leur dossier. Les dossiers seront étudiés par l'OMS en février (avec échange avec l'association si besoin). Remise des propositions de subventions à la Municipalité début Mars.

Il est proposé d'organiser une réunion d'information à la remise des dossiers pour toutes les personnes qui dans les Clubs auront à renseigner ce dossier. Cette réunion se tiendra le samedi 7 janvier 2012 en Mairie, à 10 h 00.

Des questions sont posées concernant le coefficient d'intercommunalité, ce point pourra être rediscuté si une majorité des membres de l'OMS le souhaite.

Téléthon :

Prochaine réunion d'organisation le vendredi 4 novembre en Mairie à 20 h 30.

Appel de l'UNS pour l'organisation du championnat de France de joutes :

Ce championnat qui aura lieu le dernier week end d'août 2012, nécessitera de nombreux bénévoles (Le Président de l'UNS estime ce besoin à 150 personnes). Les clubs qui sont prêts à « donner ce coup de main » doivent se faire connaître auprès de l'UNS (coupon dans le courrier qui leur a été adressé).

Communication :

L'OMS communique peu avec le public sur ses activités. 2 exemples de plaquettes sont présentés à titre d'exemple par Laurent Rageau. Formule jugée intéressante par les participants. A réfléchir sur la mise en forme et la fréquence (1 fois/an, 2 fois/an)

Matériel :

Laurent Rageau demande à l'assemblée l'autorisation d'achat d'un PC portable pour l'OMS, jusqu'à maintenant les membres du bureau travaillaient avec leur matériel personnel. Cet appareil permettrait de regrouper toute les données et archives concernant l'OMS, il serait localisé dans le bureau de Président de l'OMS en Mairie. Accord de l'assemblée pour cet achat.

Revue, Mise à disposition d'Informations aux associations :

Du fait de son affiliation au CDOTS, l'OMS reçoit des revues concernant les associations sportives et notamment une revue concernant la législation. Ces revues ne sont pas à ce jour consultées car peu accessibles. Laurent propose de mettre ces revues à disposition en Mairie sur un présentoir (par exemple dans le hall du 1^{er} étage). A mettre en place.

Ecole de Sport :

André Mayer nous fait un rapide point de la saison qui commence :

- Chez les jeunes, à l'école de sport, petite baisse d'effectifs (le « contingent » qui est parti en collège, n'a pas été entièrement compensé)
- Chez les seniors, la marche nordique, bonne participation avec 28 personnes inscrites

André remercie les Présidents d'association qui mettent leur matériel et installation à sa disposition.

Activités des Associations :

RUGBY : Match au stade des Marettes ce dimanche 30 octobre (réception de Pezenas) et Grand tournoi des Jeunes le 11 novembre à BLV.

FOOT : Ce dimanche 30 octobre : Equipe 1ère coupe Rhône alpes à Vénissieux les Minguettes et manifestation : Saucisse Vigneronne

SLC : Bonne progression des effectifs par rapport à la saison dernière : + 50 pers.

BASKET : Les poussins ont débutés leur compétitions ; Minimes et Benjamins fin novembre

TENNIS : Compétitions vétérans en cours : 35 ans et +, 45 ans et +, 55 ans et + .

RAPPEL : A NOTER DANS VOS AGENDAS

Prochaine réunion de préparation du TELETHON 2011

Le vendredi 4 novembre 2011 à 20 h 30 en Mairie

Prochaine réunion OMS :

Le jeudi 15 décembre 2011 à 20 h 30 en Mairie

Vœux du Maire et Récompenses aux Sportifs

Le Samedi 14 janvier 2012

Le Secrétaire : Michel CHOL

P.S : Il est demandé aux délégués d'association de transmettre ce compte rendu à leur Président présent à l'Assemblée Générale ou excusé.